rent contre la proposition de M. de Kanitz, qui est contraire non seulement à l'esprit, mais aussi à la lettre des traités de commerce.

Le rejet de la proposition

Berlin, 17 janvier. — A la suite de la séance très orageuse et au cours de laquelle de nombreux orateurs et entre autres M. Richter et le comte Herbert de Bismarck, ont échangé des propos très vifs, la proposition Kanitz a été rejetée à une forte majorité.

Fête teutonne

Berlin, 17 janvier. — Demain, l'Allemagne officielle célèbre l'anniversaire de la proclamation de l'empire allemand, le 18 janvier 1871, à Versailles.

Les souverains allemands n'assisteront qu'en petit comité aux fêtes, aucune invitation personnelle ne leur ayant été adressée.

Toutefois, une escorte d'honneur est déjà commandée pour ceux qui, de leur propre mouvement se rendront à Berlin. Parmi ceux-ci se trouvent le grand-duc de Saxe-Weimar et le roi de Saxe.

Le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Hesse, par contre, n'arriveront à Berlin que pour l'anniversaire de l'empereur, le 27 janvier prochain.

Quant aux princes de la maison de Hohenzollern, plusieurs d'entre eux manqueront aussi à la fête, notamment le prince Henri, frère de Guillaume II, en ce moment en Italie, et le prince Frédéric-Léopold, qui va également faire un voyage en Italie et en Egypte.

On croit même que beaucoup de députés s'abstiendront ; en tout cas, les députés socialistes du Reichstag n'y prendront pas part, quoique, d'après certains bruits, une amnistie doive être accordée par le gouvernement pour quelques délits politiques et notamment pour les condamnations de lèse-majesté.

On annonce de Munich, le 16, qu'en commémoration du 18 janvier il y aura à la cour de Bavière un dîner de gala.

Berlin, 17 janvier. — Le prince Hohenlohe, statthalter d'Alsace-Lorraine, est arrivé à Berlin pour assister à la fête de demain. C'est le colonel général de Loë qui remplacera le général de Blumenthal, empêché pour cause de santé, et tiendra la bannière de l'empire à la cérémonie de la Salle Blanche du château royal.

Le général de Werder tiendra le sceptre de l'empire. Le peintre Antoine Werder qui a déjà fait un tableau de la proclamation de l'empire à Versailles en 1871, a été chargé cette fois un second pour représenter l'anniversaire. Dans les grands quartiers de la ville, on fait de grands préparatifs en vue de la fête de demain. On *évitera plusieurs tribunes sur le parcours que suivront* les troupes de la garnison pour se rendre sur le terrain de la revue. A propos de la revue, l'Empereur a décidé que toutes les troupes seraient à pied et que les recrues n'y prendraient point part.

Manœuvres d'artillerie à Kiel

Hambourg, 17 janvier. — Une section d'artillerie de Cuxhagen, composée d'un officier, de quatre sous-officiers et de trente hommes, est venue à Brunsbuttel, à l'entrée du canal de Kiel dans l'Elbe, se livrer à des exercices de défense. Le texte de ces exercices était que la section devait barrer le passage à des vaisseaux ennemis qui voulaient forcer l'entrée du canal de Kiel.

La manœuvre a très bien réussi. Il est évident que cette manœuvre se rapporte au conflit anglo-allemand.

On tient ici à prendre ses précautions et à se mettre en garde contre un coup de main que l'escadre anglaise, pourrait, en cas de complications, tenter à l'embouchure de l'Elbe.

Le roi des Belges à Londres

Londres, 17 janvier. — Lord Salisbury, venant d'Hartfield, est arrivé à Londres aujourd'hui.

Il a reçu le roi des Belges avec qui il s'est entretenu longuement.

AU TRANSVAAL

Londres, 17 janvier. — Un télégramme de Cap-Town publie par les journaux du soir, contient ce qui suit : avant de s'embarquer à bord du vapeur *Moor*, M. Cecil Rhodes a déclaré à plusieurs journalistes qu'il n'abandonnerait pas son siège au Parlement du Cap : « Je veux voir mes accusateurs, a-t-il dit, et entendre leur musique. Il y a beaucoup à dire de tous les côtés et certaines choses seraient très désagréables, mais je ne suis pas poltron. »

Les premiers interrogatoires des chefs du parti des réformes actuellement arrêtés commenceront le 29 janvier.

Une pétition revêtue de nombreuses signatures a été envoyée à Pretoria pour demander la mise en liberté sous caution de ceux parmi lesquels les preuves de complicité n'ont pas été relevées. Toutes les mines ont repris le travail. Celles qui avaient été inondées sont maintenant en état. On estime que dans deux mois l'activité sera redevenue absolument normale. La mesure des passeports a été rapportée. Les affaires marchent comme d'habitude ; toutefois les transferts d'actions, par suite de restrictions imposées, sont, pour l'instant, pratiquement impossibles.

UN ESPION FRANÇAIS

Leipzig, 17 janvier. — L'instruction de l'affaire Schoren, l'espion français arrêté il y a quelques mois à Cologne est maintenant terminée. Le procureur est actuellement occupé à *dresser l'acte d'accusation qui, paraît-il, sera très volumineux*. L'affaire viendra en jugement devant la deuxième et la troisième chambre réunies du tribunal de l'Empire au commencement de février.

Les Espagnols à Cuba

Un nouveau général en chef

Madrid, 17 janvier. — Le général Marin est nommé commandant en chef par intérim de l'armée d'occupation de Cuba. Le général Pando est nommé gouverneur général de l'île.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'administration des douanes sur le commerce de la France pendant l'année 1895.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 décembre 1895, à 3 milliards 696.742.000 fr. et les exportations à 3 milliards 387.851.000 francs.

Le mouvement commercial pendant le mois de décembre, le décompose comme suit :

DÉCEMBRE			
Importations	1895	1894	Différence en 1895
Objets d'aliment.	139.911.000	131.286.000	8.625.000
Matières indust.	291.795.000	273.980.000	27.820.000
Objets fabriqués	52.695.000	51.256.000	1.471.000
Totaux. . . .	484.401.000	456.522.000	27.879.000
Exportations			
Objets d'aliment.	63.712.000	71.066.000	7.354.000
Matières indust.	78.628.000	69.266.000	6.362.000
Objets fabriqués	151.651.000	134.776.000	17.875.000
Colis postaux. . .	14.000.000	10.779.000	4.180.000
Totaux. . . .	308.000.000	286.887.000	14.300.000

Le total des échanges entre la France et les autres pays s'est élevé, pendant le mois de décembre 1895 à 792 millions au lieu de 673 pendant le mois de décembre 1894. Au rebours de ce qui s'était passé pendant les mois précédents, c'est à l'accroissement des exportations que cet excédent est dû, les exportations ayant fléchi d'une très faible quantité, du reste. Mais il y a lieu de faire observer que les matières premières nécessaires à l'industrie figurent pour 77 on dans l'accroissement des importations, ce qui est un nouveau signe de l'activité du travail en France.

Les trois mois de septembre, octobre et novembre avaient accusé une augmentation de 130 millions dans les exportations ; le recul de 14 millions en décembre laisse encore un gain de 116 millions à l'actif du dernier tiers de l'année.

Quant au commerce total des deux dernières années, il est donné par le tableau suivant :

	ANNÉES		
Importations	1895	1894	Différence en 1895
Objets d'aliment.	1.025.328.000	1.107.677.000	172.000.000
Matières indust.	1.371.742.000	1.218.480.000	153.000.000
Objets fabriqués	577.278.000	548.382.000	29.496.000
Totaux. . . .	3.094.748.000	3.036.445.000	154.703.000
Exportations			
Objets d'aliment.	417.537.000	466.840.000	48.303.000
Matières indust.	866.312.000	794.600.000	111.711.000
Objets fabriqués	1.287.810.000	1.326.444.000	208.900.000
Colis postaux. . .	116.642.000	95.853.000	22.789.000
Totaux. . . .	3.387.501.000	3.023.185.000	365.756.000

Nous reviendrons, du reste, sur ces résultats si satisfaisants et qui prouvent avec la clarté de l'évidence que notre nouveau régime économique n'arrête nullement le progrès de nos exportations.

Henry Sagnier.

Dernière Heure

M. Floquet à l'agonie

Paris, 18 janvier. — M. Floquet est entré en agonie depuis hier soir à dix heures.

M. Doumer qui, à minuit, sortait de la chambre du malade, nous dit que son anu ne passerait pas la nuit.

Chronique Régionale

Distinctions honorifiques

Parmi les nominations dans l'ordre de Léopold qui viennent d'être signées à l'occasion de la dernière Exposition d'Anvers, nous relevons avec plaisir les deux suivantes :

Au grade d'officier. M. Hubert Garnier, de la maison Mathelin et Garnier ;

Au grade de chevalier. M. Léon Duchêne, vice-président de la Chambre de Commerce française de Bruxelles.

Nos félicitations aux nouveaux promus.

Mariage

Aujourd'hui, samedi, aura lieu à Hazebrouck, le mariage de Mlle Berthe Didier, fille du sympathique maire de Pradelles, avec M. Julien Carpentier, fils de l'honorable adjoint au maire de Bergues, conseiller d'arrondissement.

Nos meilleurs vœux aux jeunes époux, et nos sincères félicitations aux familles Didier et Carpentier.

Nominations officielles

Police. — Par décret en date du 14 janvier 1896, M. Fandel, précédemment commissaire spécial à Périgueux (Dordogne), est nommé commissaire spécial à Lille, en remplacement de M. Roswag, qui passe au même titre à Roubaix.

Il remplace à cette résidence M. Gallay, appelé à remplir à Dijon les fonctions de commissaire spécial.

Armée. — M. Philippe, lieutenant au 19e régiment de chasseurs, est affecté au 31e régiment de dragons.

Instruction publique. — M. Lix est nommé professeur de gymnastique au collège d'Auxonne.

M. Duchêne, économe de l'école normale de Douai, est nommé en la même qualité à l'école normale de la Seine.

Le banquet de l'Union libérale

Ce n'est pas, comme il a été dit, M. Charles Seydoux, président du Conseil général, mais M. Alfred Seydoux, son fils, qui assistait au banquet de l'Union libérale, à Paris.

Les premiers interrogatoires des chefs du parti des réformes actuellement arrêtés commenceront le 29 janvier.

Une pétition revêtue de nombreuses signatures a été envoyée à Pretoria pour demander la mise en liberté sous caution de ceux parmi lesquels les preuves de complicité n'ont pas été relevées. Toutes les mines ont repris le travail. Celles qui avaient été inondées sont maintenant en état. On estime que dans deux mois l'activité sera redevenue absolument normale. La mesure des passeports a été rapportée. Les affaires marchent comme d'habitude ; toutefois les transferts d'actions, par suite de restrictions imposées, sont, pour l'instant, pratiquement impossibles.

UN ESPION FRANÇAIS

Leipzig, 17 janvier. — L'instruction de l'affaire Schoren, l'espion français arrêté il y a quelques mois à Cologne est maintenant terminée. Le procureur est actuellement occupé à *dresser l'acte d'accusation qui, paraît-il, sera très volumineux*. L'affaire viendra en jugement devant la deuxième et la troisième chambre réunies du tribunal de l'Empire au commencement de février.

Les Espagnols à Cuba

Un nouveau général en chef

Madrid, 17 janvier. — Le général Marin est nommé commandant en chef par intérim de l'armée d'occupation de Cuba. Le général Pando est nommé gouverneur général de l'île.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'administration des douanes sur le commerce de la France pendant l'année 1895.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 décembre 1895, à 3 milliards 696.742.000 fr. et les exportations à 3 milliards 387.851.000 francs.

Le mouvement commercial pendant le mois de décembre, le décompose comme suit :

DÉCEMBRE			
Importations	1895	1894	Différence en 1895
Objets d'aliment.	139.911.000	131.286.000	8.625.000
Matières indust.	291.795.000	273.980.000	27.820.000
Objets fabriqués	52.695.000	51.256.000	1.471.000
Totaux. . . .	484.401.000	456.522.000	27.879.000
Exportations			
Objets d'aliment.	63.712.000	71.066.000	7.354.000
Matières indust.	78.628.000	69.266.000	6.362.000
Objets fabriqués	151.651.000	134.776.000	17.875.000
Colis postaux. . .	14.000.000	10.779.000	4.180.000
Totaux. . . .	308.000.000	286.887.000	14.300.000

Le total des échanges entre la France et les autres pays s'est élevé, pendant le mois de décembre 1895 à 792 millions au lieu de 673 pendant le mois de décembre 1894. Au rebours de ce qui s'était passé pendant les mois précédents,

c'est à l'accroissement des exportations que cet excédent est dû, les exportations ayant fléchi d'une très faible quantité, du reste. Mais il y a lieu de faire observer que les matières premières nécessaires à l'industrie figurent pour 77 on dans l'accroissement des importations, ce qui est un nouveau signe de l'activité du travail en France.

Les trois mois de septembre, octobre et novembre avaient accusé une augmentation de 130 millions dans les exportations ; le recul de 14 millions en décembre laisse encore un gain de 116 millions à l'actif du dernier tiers de l'année.

Quant au commerce total des deux dernières années, il est donné par le tableau suivant :

	ANNÉES		
Importations	1895	1894	Différence en 1895
Objets d'aliment.	1.025.328.000	1.107.677.000	172.000.000
Matières indust.	866.312.000	794.600.000	111.711.000
Objets fabriqués	1.287.810.000	1.326.444.000	208.900.000
Colis postaux. . .	116.642.000	95.853.000	22.789.000
Totaux. . . .	3.387.501.000	3.023.185.000	365.756.000

Nous reviendrons, du reste, sur ces résultats si satisfaisants et qui prouvent avec la clarté de l'évidence que notre nouveau régime économique n'arrête nullement le progrès de nos exportations.

Henry Sagnier.

Dernière Heure

M. Floquet à l'agonie

Paris, 18 janvier. — M. Floquet est entré en agonie depuis hier soir à dix heures.

M. Doumer qui, à minuit, sortait de la chambre du malade, nous dit que son anu ne passerait pas la nuit.

Chronique Régionale

Distinctions honorifiques

Parmi les nominations dans l'ordre de Léopold qui viennent d'être signées à l'occasion de la dernière Exposition d'Anvers, nous relevons avec plaisir les deux suivantes :

Au grade d'officier. M. Hubert Garnier, de la maison Mathelin et Garnier ;

Au grade de chevalier. M. Léon Duchêne, vice-président de la Chambre de Commerce française de Bruxelles.

Nos félicitations aux nouveaux promus.

Mariage

Aujourd'hui, samedi, aura lieu à Hazebrouck, le mariage de Mlle Berthe Didier, fille du sympathique maire de Pradelles, avec M. Julien Carpentier, fils de l'honorable adjoint au maire de Bergues, conseiller d'arrondissement.

Nos meilleurs vœux aux jeunes époux, et nos sincères félicitations aux familles Didier et Carpentier.

Nominations officielles

Police. — Par décret en date du 14 janvier 1896, M. Fandel, précédemment commissaire spécial à Périgueux (Dordogne), est nommé commissaire spécial à Lille, en remplacement de M. Roswag, qui passe au même titre à Roubaix.

Il remplace à cette résidence M. Gallay, appelé à remplir à Dijon les fonctions de commissaire spécial.

Armée. — M. Philippe, lieutenant au 19e régiment de chasseurs, est affecté au 31e régiment de dragons.

Instruction publique. — M. Lix est nommé professeur de gymnastique au collège d'Auxonne.

M. Duchêne, économe de l'école normale de Douai, est nommé en la même qualité à l'école normale de la Seine.

Le banquet de l'Union libérale

Ce n'est pas, comme il a été dit, M. Charles Seydoux, président du Conseil général, mais M. Alfred Seydoux, son fils, qui assistait au banquet de l'Union libérale, à Paris.

Exposition ouvrière gratuite de Rouen en 1896

Dans cette Exposition, Travailleurs, Ouvriers, Ouvrières, Artisans, Inventeurs et les Associations ouvrières ; Syndicats professionnels, Sociétés coopératives, mutualistes, etc., etc., sont admis gratuitement, sans avoir à payer quoi que ce soit ni pour l'emplacement ni pour l'installation des travaux ou objets exposés.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ch. Dumez, président, 42, Cavée Saint-Gervais, ou à M. E. Briard, secrétaire, 13, rue de Lenôtre, à Rouen (Seine-Inférieure).

L'anniversaire de Saint-Quentin

L'administration municipale de St-Quentin, se rendra, le dimanche 19 janvier courant, au cimetière St-Jean pour déposer une couronne sur le monument élevé à la mémoire des Français morts pour la Patrie, les 8 octobre 1870 et 19 janvier 1871.

Le cortège partira à l'heure 1/2 précise de la place de l'Hôtel de Ville.

Le Maire reçoura à l'Hôtel de Ville à 1 heure 1/2.

Don du Czar aux sinistrés de Boulogne

L'ambassade de Russie vient de faire parvenir au ministère des affaires étrangères, de la part du Czar, une somme de 4.000 francs, à titre de secours pour des marins français.

Le Czar a tenu à venir en aide aux veuves et aux orphelins des marins du bateau de *Fécamp* sombré dans la nuit du 5 au 5 décembre dernier, dans les eaux de Boulogne-sur-Mer.

TERRIBLES COLLISIONS

dans le détroit du Pas-de-Calais

Sept personnes noyées

Sauvetages émouvants

Le vapeur espagnol *Circar*, qui se rendait à Anvers avec un chargement de marchandises diverses, se trouvait avant-hier vers minuit, à 50 milles dans le N.-N.-E. du port de Calais, dans les parages connus des marins sous le nom de : « Creux du Galoper ». Tout à coup on aperçut par le travers la masse sombre d'un grand trois-mâts en fer qui s'avançait dans la direction du *Cicear*. On fit tous les signaux que l'on eut le temps de faire pour attirer l'attention du navire abordeur et, si possible de faire modifier sa route, mais inutilement. Un choc effroyable se produisit. L'avant du trois-mâts pénétra dans les flancs du *Cicear* par le travers de la chambre des machines.

L'équipage n'eut que le temps de se précipiter sur le pont au milieu d'un désarroi général, qu'aperçut alors le trois-mâts inconnu qui disparut dans l'obscurité, sans se soucier le moins du monde des malheureux naufragés.

Les marins du *Cicear* se trouvant dans une terrible situation. Le vapeur, atteint dans son milieu, s'enfonçait lentement sous les flots. Le navire, bien qu'ayant reçu une forte atteinte de cloisons étanches, l'arrière se maintenait incliné vers la mer. C'est sur cette partie du bâtiment que les survivants se réfugièrent en attendant des secours problématiques. On ne saurait décrire la joie des malheureux lorsqu'ils reconnurent que leurs signaux de détresse avaient été aperçus. Le bateau du pilotage n° 105 du port de Calais, patron Oscar Lapôtre, avait le cap sur l'épave du *Cicear*. Bientôt il fut possible d'opérer le transbordement des naufragés.

Les vingt-trois hommes composant l'équipage du *Cicear*, vingt seulement ont pu être sauvés. Les trois manquants disparus sont : d'abord le capitaine Gamecho, puis un mécanicien et enfin un mousse ou un passager, on n'est pas fixé sur ce point. Le navire abordeur, dont on n'a pas de nouvelles, a dû éprouver de graves avaries, à en juger par la violence de la collision.

L'avant-veille, dans le détroit, à quelques milles de la côte anglaise, au large de Dungeness, eut lieu un autre collision se produisant entre le vapeur anglais *Robert-Broun* et le steamer anglais *Marpessa*. Le choc fut si violent que l'équipage du *Robert-Broun*, eut à peine le temps de mettre ses canots à la mer et d'abandonner le navire, qui s'enfonçait rapidement sous les flots.

Cette fois, les naufragés furent recueillis par le steamer abordeur. Néanmoins, quatre hommes manquaient à l'appel. Treize seulement sur dix-sept avaient pu échapper à la mort.

La nouvelle, comme à Calais dans la journée, y causa une douloureuse impression. On attendait le *Robert-Broun* à la mare suivante. Après avoir explosé pendant plusieurs heures le théâtre de la catastrophe dans l'espoir de retrouver les quatre malheureux engloutis avec le navire, le *Marpessa* se dirigea vers Londres par suite de l'impossibilité dans laquelle il était de continuer sa route jusqu'à destination. Il avait en effet, une énorme ouverture à l'avant et si le navire abordeur n'a pas péri lui-même dans la collision, cela est dû à l'existence de ses compartiments étanches.

LES GRÈVES

A HALLUIN

Hier matin comme à l'ordinaire une délégation se présenta chez M. Defretin pour demander s'il n'y avait rien de nouveau.

Il fut répondu aux ouvriers que « non ». Que le nouveau tarif était affiché dans les ateliers et qu'ils pouvaient reprendre le travail si cela leur convenait.

Les délégués se retirèrent.

Nous avons à mentionner l'intervention d'un vicaire de Menin, l'abbé Roose, qui dirige le comité des démocrates chrétiens fondé il y a 2 ou 3 ans en opposition au l'*ouvrait*, et soutenu par les patrons.

Il y a quelques jours on s'étonnait à Halluin des secours fort larges accordés à des grévistes faisant partie de ce comité, on disait même qu'il y en avait — il y a des ouvriers partout — qui remarquaient de deux côtés à la fois et faisaient ainsi en temps de chômage des semaines supérieures à celles qu'ils pouvaient réaliser en travaillant.

Le bruit courait que le comité de l'abbé Roose, est aussi une sorte de Société de secours mutuels assurant ses membres contre la maladie ou le chômage forcé ;

Bref, le vicaire Roose soffrit hier de servir en *quelque sorte d'arbitre de la grève*. Defretin et convia les ouvriers et le patron à une réunion pour l'après-midi, à 3 heures, au patronage à Menin.

Cette réunion a eu lieu à l'heure dite. Les grévistes s'y étaient rendus nombreux. M. Defretin était représenté par son directeur, M. Verschaeve.

Le vicaire s'est fait exposer les réclamations des grévistes, puis leur a donné complètement raison, ce qui n'a pas semblé du goût du directeur de M. Defretin, qui a marqué son mécontentement en se retirant.

La réunion a duré plus de deux heures. Le vicaire a promis aux ouvriers de continuer aujourd'hui à faire en sorte d'amener un accord entre eux et le patron.

Les ouvriers persistent ainsi leurs dernières revendications :

Pour les ouvrages d'ameublement ils demandent qu'un tarif soit établi tenant la moyenne entre ceux des chaises et des lits. Hier, comme le plus clerc d'Halluin, et celui appliqué chez M. Lemaître regarde comme le plus bas.

Pour les ouvrages de bonnes largeurs, les ouvriers demandent que le prix soit calculé au mètre en prenant pour base les pièces de 75 mètres, et en tenant compte de l'augmentation, cela afin de permettre aux ouvriers qui ne peuvent revient lorsque des pièces ont une longueur supérieure à 75 mètres, ce qui est fréquent.

Pour les toiles, on sait que l'accord est fait pour l'adoption du tarif de M. Ovignour.

M. Defretin aurait fait signifier, par huissier, congé à un certain nombre de ses ouvriers habitant des maisons dont il est propriétaire.

UNE NOUVELLE GRÈVE

Hier matin, les ouvrières bobineuses de Pétalisseuse d'Anthoine se sont mises en grève au nombre d'une vingtaine. Elles réclament une augmentation de 25 centimes par kilogramme de fil de soie, qui leur est actuellement paye 75 centimes.

Il y a eu, au cours de la journée deux entrevues sans résultat. Les grévistes femmes se sont rendues chez Pivaet où elles se sont jointes aux autres grévistes.

Si la grève se prolongeait elle serait de nature à entraîner le chômage des épileuses et des tisserandes.

A COMINES

Mme Veuve Demeulenes avant consenti à reprendre l'ouvrier qu'elle avait congédié, tous les rubaniers sont rentrés au travail ce matin.

A Lomme-Canteleu

Jeudi à une heure, les 150 fileuses de la filature Nicolle-Verdière, à Lomme-Canteleu, ont refusé de *réintégrer l'atelier*.

Pour expliquer sa détermination, ce personnel féminin a excipé que les poulies tournaient trop vite, et que les fuseaux étaient devenus beaucoup plus pénible sans augmentation de salaire.

Le patron avant reçu quatre des grévistes, celles-ci se passèrent mutuellement la parole, et enfin, après bien des réticences, l'une d'elles déclara que c'était depuis l'arrivée d'un nouveau contremaître que l'état de choses qui avait provoqué la grève existait.

Vendredi matin, après quelques conciliabules, les grévistes se décidèrent à reprendre le travail sans autres réclamations.

Tout est bien qui finit bien.

AVIS

La Maison J. BELIN, à Premeaux, Bourgogne, successeur de Ch. Viénot, a l'honneur d'informer le public, qu'elle n'est pas représentée par M. PAUL GRIMONPREZ, 53, rue des Arts, à Roubaix. 2403.

Chronique Locale

ROUBAIX

Un drôle d'instituteur

L'Egalité d'hier dénonce un cas qui paraît invraisemblable.

Parmi « les chers frères » chargés à Roubaix d'une mission nouvellement constituée sur du Moulin-Fagot, face à la rue Verte et appartenant à M. Delahoussa, constructeur mécanicien.

Il avait commencé à emmenager mais n'habitait pas encore la maison.

L'avant-dernière nuit, un ou des malfaiteurs se sont introduits dans la maison et ont la main basse sur des effets d'habillements pour une valeur de 100 francs. Une enquête est ouverte par la police.

Contraventions

Des contraventions pour abandon de voiture, défaut de phares et éclairage ont été relevées à charge de M. Briet, cultivateur à Croix, et Henri Lamens, domestique au service de M. Ploquet, maire de Croix.

Les chariots stationnant rue de Gand, à 8 heures du soir.

Georges D..., 22 ans, rue de la Latte, a été l'objet d'un procès-verbal pour violences sur M. Paul Page.

Accident de travail

M. Jacques Debyste, ouvrier chaudronnier chez M. Bertrand, rue Nationale, a fait une chute dans une cave, jeudi, vers six heures du soir. Il a été relevé portant des contusions multiples. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Bourgois et a ensuite été reconduit à son domicile, rue Nationale, 188.

L'incapacité de travail est évaluée à trois semaines.

L'accident du peignage Binet

M. Henri Leblanc, l'ouvrier trieur qui est tombé jeudi soir à travers une trappe de monte-charge au peignage Binet, et qui est soigné à l'Hôpital-Civil, est dans un état qui ne laisse pas d'inspirer de très sérieuses inquiétudes.

Mise en liberté

Emile Leclercq, rattacheur, cour Derville et Buiners, marchand de légumes rue St-Pierre, qui avaient été arrêtés à la suite de l'attaque de la voiture d'ambulance de l'Hôpital qui transportait une jeune fille, maîtresse de Paul Leclercq, rue du Bois, ont été remis en liberté à leur arrivée à Lille.

Emile Leclercq nous a affirmé que contrairement à nos renseignements il travaille régulièrement. Le jour où l'affaire s'est produite, il *avait été pour annoncer à son frère* l'heureuse délivrance de sa femme.

Société de géographie

Dimanche à 4 heures 1/2 à la salle de la géographie, place Lyautey, conférence par M. Lebardz, professeur au Lycée, qui a choisi pour sujet : *Une Excursion en Hollande.*

Nombreuses projections.

Lannoy. — Nous rappelons que la Conférence organisée par l'Association amicale des Anciens élèves de l'Ecole de Lannoy, aura lieu le dimanche *19 janvier, à 6 heures du soir (salle de la Mairie de* Lannoy), par M. Leclercq, professeur, à l'Institut Turpin, qui traitera de Madagascar.

Mouveaux. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Mouveaux se réunira lundi prochain, 20 janvier, à six heures du soir en session extraordinaire.

L'ordre du jour comprend :

1° Assistance à domicile des vieillards indigents ; Augmentations du nombre des bourses — 2° Adoption de l'amélioration de la chaussée de la route départementale n° 22 ; Rapport des agents voyers — 3° Question du traitement fixe à allouer à l'agent-voyer municipal ; Avis — 4° Vote d'un complément de crédit pour entretien des aqueducs en 1895.

Recensement des chevaux et des voitures attelées en 1896.

Chevaux entiers au-dessous de 6 ans, 1 ; au-dessus réformés, 6 ; total, 7.

Chevaux hongres au-dessous de 6 ans, 6 ; au-dessus réformés, 65 ; au-dessus à présenter au classement, 67 ; total 128.

Jaments au-dessous de 6 ans, 2 ; au-dessus réformés, 24 ; au-dessus à présenter au classement, 42 ; total 68.

Mulets au-dessous de 6 ans à présenter au classement, 1 ; total 1.

Total de l'existance : 191.

Voitures susceptibles d'être exposées en 1896. Voitures à 2 roues attelées d'un cheval, 1 ; voitures à 4 roues, attelées d'un cheval, 8 ; voitures à 4 roues, attelées de 2 chevaux, 40 ; total, 141.

Total général, 169.

Conférence publique. — Une conférence sur l'industrie au temps des corporations sera faite à l'école de garçons, dimanche 19 courant, à 5 heures du soir, par M. Rouzier, professeur à l'Institut Colbert de Tourcoing.

Ville de Mouscron

1er Janvier 1896

OUVERTURE de l'HOTEL BRÉSILIEN

Rue de la Station, 140

Gérant : Emile MONTAGNE

Table d'hôte à midi 1/2. — Chambres pour voyageurs.

LE NORD

TRISTES PROCÉDÉS CLÉRICAUX

A QUESNOY-SUR-DEULE

L'exploitation des cadavres

Nous avons rendu compte, hier, du service funèbre qui a eu lieu jeudi, à Quesnoy, en l'honneur d'un jeune soldat du pays, victime de l'expédition de Madagascar.

Il semblait que devant ces douils douloureux qui frappent, hélas ! de trop nombreuses familles de notre département, il ne doive y avoir point trois jours d'un sentiment : celui de la tristesse et du respect de ces soldats de France, morts au champ d'honneur, pour la Patrie.

Mais les cléricaux tiennent à mêler, à la douleur universelle, des préoccupations misérables d'intérêt électoral.

Ces pauvres gens ne savent rien faire simplement, et avec désintéressement dans tous leurs actes, et toujours des arrière-pensées de propagande cléricale.

C'est ainsi que dans un compte-rendu de la *cérémonie de jeudi, la Dépêche, en faisait* ressortir la présence de M. Damette, et aussi de M. l'avocat Gervais, qui se trouvait là uniquement en raison de ses prétentions futures à la candidature au Conseil général, ne craint pas de reprocher son absence à l'honorable M. Fil. Bonduel.

Si c'est M. Damette qui a inspiré cette misérable attitude contre son ancien concurrent, on avouera que la circonstance est assez mal choisie.

M. Fil. Bonduel n'est peut-être pas aussi aveugle que M. Damette aux offres et aux diverses cérémonies religieuses. Mais sa sympathie pour ses concitoyens, et notamment pour les victimes de Madagascar, ne s'en manifeste pas moins par des actes utiles et efficaces.

Alors que M. Damette se bornait à assister à un service funèbre à l'intention du malheureux Lemaire, M. Fil. Bonduel s'occupait de la famille de c'est infortuné, Joseph et dans une situation peu heureuse.

Et pendant que le député disait des prières, le dévoué conseiller général obtenait et faisait envoyer à la mère du défunt un secours moins platonique, et qui a apporté un peu de bien-être dans cette famille si cruellement éprouvée.

Les tristes attaques de la *Dépêche* sont, on le voit, particulièrement déplacées, et elles n'impressionnent que le mépris à toutes les honnêtes gens que révèlent cette cléricale exploitation des cadavres de nos enfants.

Cysoing. — Une conférence sur Madagascar, sera donnée, salle Delourme, le dimanche 19 janvier à 5 heures du soir. M. Evillot, de Croix, le compétent conférencier, y traitera la question avec son talent habituel. Des projections *ombydiques*, montreront à l'auditoire, des vues de notre nouvelle colonie. Nous inviterons nos amis à y assister.

Armentières. — M. Dazeron, commissaire de police, a procédé hier à l'arrestation du nommé Emile Botel, menuisier, âgé de 25 ans, inculpé d'avoir volé à la gare d'Armentières une caisse contenant pour une centaine de francs de mercerie et appartenant à Mme veuve Capelier qui, jeudi soir, en revenant de marché d'Estaires, avait laissé cette caisse à la gare.

Cet individu sera mis demain à la disposition de M. le procureur de la République.

VALENCIENNES

Grave accident

Trois personnes brûlées

Avant-hier, à 11 h. 1/2 du matin, la nommée Marie Dubbresse, 12 ans, demeurant chez sa tante, Colette Dubbresse, femme Bernard, nettoyait au faubourg de Cambrai, voulant mettre du charbon dans son poêle, a culbuté un chaudron contenant de l'eau de lessive en ébullition.

La dame Lucie Monderecq, 32 ans, était assise près du poêle ayant son enfant âgé de 4 mois, sur les genoux. Près d'elle se trouvait également le jeune Marcel Dalle, 2 ans.

Tous trois ont reçu sur diverses parties du corps une partie de l'eau bouillante et ont été gravement brûlés.

L'enfant âgé de quatre mois serait en danger de mort.

DUNKERQUE

ACCIDENT MORTEL

Un jeune homme de Brouckerque, le nommé Charles-Alfred Joets, âge de 25 ans, vient de trouver la mort, en se noyant accidentellement dans le canal de Dunkerque.

Il était parti de chez lui dimanche dernier, dans l'après-midi, pour faire un tour de promenade à Armbouts-Cappel. Sa mère fut très surprise de ne pas le voir rentrer, lundi matin.

Enfin, mercredi, une casquette qui fut reconnue pour être la sienne, était trouvée surnageant dans la Colme, en face de la demeure du nommé Coudeville à Spycker.

Aussitôt, à l'aide d'un filet traînant, des recherches furent opérées et, à cinquante mètres de l'endroit où l'enfant s'était noyé, le cadavre de l'infortuné Joets fut trouvé et ramené sur la berge.

Après les constatations légales, le corps fut transporté à Brouckerque.

Il résulte de l'enquête ouverte au sujet de cette mort par immersion, que la cause est purement accidentelle.

A l'endroit où il tomba à l'eau, le canal forme un coude ; ses appels désespérés demeurèrent sans écho et le malheureux garçon ne tarda pas à expirer.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

ARRESTATION D'UN BIJOUTIER

Un mandat de dépôt a été délivré ce soir par le parquet d'Arras contre un sieur D..., orfèvre dans notre ville, à la suite d'une plainte portée contre celui-ci par l'administration du Mont-de-Piété.

D..., serait inculpé d'avoir engagé au Mont-de-Piété comme bijoux d'or un nombre important de bracelets qu'il avait préalablement « fourrés, c'est-à-dire dans l'intérieur desquels il avait introduit du plomb pour en augmenter le poids.

La fraude était si habilement exécutée qu'elle avait échappé à l'expertise ; ce n'est qu'à la suite de circonstances fortuites, à l'occasion d'une vente prochaine annoncée au Mont-de-Piété qu'un des bracelets ayant été brisé, on a constaté la présence de la garniture de plomb.

Le poids de ces bracelets était égal et même un peu supérieur à la moitié du poids total.

Au cours des interrogatoires qu'il a subis, O... a reconnu les faits qui lui sont reprochés et avoue que tous les bracelets engagés par lui étaient également « fourrés ».

BÉTHUNE

LES VOLS DE LENS

Trois arrestations

Cette fois, la police semble avoir mis la main sur une partie de la bande de cambrioleurs qui depuis une quinzaine de jours, ont commis dans la ville de Lens, les nombreux vols que nous avons signalés.

Jeudi soir vers neuf heures, le brigadier de police Balingon, passant rue du Moulin, remarqua deux femmes qui à sa vue se détournèrent ; étonné de cette attitude, il se dissimula et suivit celles-ci rue Basse, où elles s'arrêtèrent à plusieurs facades, puis vinrent sur la Grande-Place où elles examinèrent nombre d'étalages.

C'est alors que le brigadier Balingon, justement étonné, s'approcha de ces femmes, leur demandant leurs noms. Sans paraître trop surprises, celles-ci obtempérèrent à la sommation qui leur était faite, donnant de faux noms et adresses.

Faux noms

La police se rendit sans plus tarder au domicile indiqué par ces deux femmes, rue de Lille, chez M. Arrès ; celui-ci, où il répondit que les personnes recherchées étaient inconnues.

A partir de ce moment, la police acquit la certitude d'avoir en présence des voleuses.

Les arrestations

Avec une perspicacité dont on ne saurait trop louer MM. Viard, commissaire de police, et Balingon, brigadier, quelques heures plus tard on découvrait ces deux femmes nommées Cécile Creton, 22 ans, et Elise